

BREVET FEDERAL 2^{ème} DEGRE (BF2)



Fiche pratique d'organisation

Conseils pratiques à l'attention des Présidents de Ligue et des correspondants régionaux de formation

RAPPELS GENERAUX

Le Brevet Fédéral 2^{ème} degré (BF2) est le second niveau de qualification délivré par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG).

Une partie est commune à toutes les disciplines pour la partie collective et une partie est disciplinaire en séance individuelle.

Etre en possession de son BF2 c'est savoir préparer une séance d'un point de vue pédagogique et de la mettre en œuvre avec l'objectif de favoriser l'acquisition des fondamentaux techniques. C'est aussi leur donner le goût de la glisse, dans un milieu sécurisé et dans un cadre plaisant de pratique.

Ce brevet fédéral ne permet pas d'enseigner contre rémunération.

Niveaux et conditions d'accès en formation :

- Avoir 14 ans révolus à la date d'inscription,
- Etre titulaire du BF1
- Etre titulaire de la licence fédérale FFSG minimum,
- Etre titulaire du diplôme PSC1,
- Compléter le dossier d'inscription,
- Maîtriser les éléments de base d'une discipline du patinage.

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

PREROGATIVES BREVET FEDERAL 2^{ème} DEGRE

NIVEAUX ET CONDITIONS D'ACCES	<ul style="list-style-type: none"> • 14 ans révolus à la date d'inscription • Titulaire du BF1 • Titulaire du diplôme PSC1 • Dossier d'inscription complet • Maîtrise éléments de base d'une discipline du patinage
PREEROGATIVES D'ENCADREMENT	Initier et encadrer les pratiquants du patinage sur glace durant leurs premières années de pratique
CADRE D'INTERVENTION	Dans le cadre de séances organisée par les clubs affiliés à la FFSG
NIVEAU DE PUBLICS ENCADRES 5 AU REGARD DES CONTENUS DE FORMATION	<p>Public de tout âge Patineurs de niveau maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PA : préparatoire et/ou PN5 • DG : préparatoire • PV : Challenge Départemental. <p>NB conseillé (non réglementé) : 1 encadrant pour 10 patineurs max. Pas formé pour encadrer des publics spécifiques (personne à mobilité réduite...)</p>
CONDITION D'EXERCICE	<p>Bénévole mineur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadre sous la tutelle pédagogique d'un diplômé d'Etat • Encadre en présence sur la glace d'un diplômé d'Etat <p>Majeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peut encadrer en autonomie
VOLUME DE FORMATION	40H heures de centre de formation et 120 heures en club.

Contenu de la formation :

- **Formation** : 40h de formation : alternance de cours théoriques et de mises en situations pédagogiques sur glace. Elle est conduite par un formateur habilité par l'Institut National de Formation aux Métiers de la Glace (INFIMG) : le correspondant régional de formation.
- **Stage** : 120h de stage pratique auprès d'un club sous la responsabilité d'un tuteur, éducateur sportif diplômé d'Etat en Sports de Glace

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

40 heures en centre de formation

20 heures théoriques	20 heures pratiques			
	10h de pédagogie individuelle*		10h de pédagogie collective*	
<ol style="list-style-type: none"> 1. La Communication 2. La Connaissance des Publics 3. Organisation de la FFSG 4. La Méthode Française de Patinage 5. L'enseignement du Patinage 6. Technique de Base 7. Technique Disciplinaire 8. Règlementation spécifique 9. Evaluation 	5h sans élèves	5h avec élèves	5h sans élèves	5h avec élèves
+ 120 heures en club				

* Comprend les retours pédagogiques qui suivent les séances sur glace

- **Epreuves d'évaluation** : Une évaluation écrite et deux épreuves pédagogiques sur glace (séance et entretien).

Elles sont réalisées en présence d'un certificateur agréé par l'INFIMG sur le site de la certification. Pour chaque certification, le certificateur est désigné par l'INFIMG suite à la **demande de la ligue organisatrice au moins 2 mois avant la date souhaitée**.

La mise en œuvre de la formation est confiée aux LIGUES REGIONALES en collaboration avec l'INFIMG pour une harmonisation des organisations sur l'ensemble du territoire.

La ligue régionale gère toute la partie technico-administrative des formations. Elle réceptionne et s'assure de la conformité des dossiers d'inscriptions, perçoit les frais d'inscriptions concernant la formation dont elle définira le montant, et définit ses propres modalités d'organisation avec les formateurs.

Suite à la certification, l'INFMG édite et envoie les diplômes à la ligue organisatrice ainsi que la facture concernant la certification.

Seuls les Correspondants Régionaux de formation sont habilités à conduire la formation BF2 et participer à sa certification finale.

Seuls les Certificateurs agréés par l'INFMG sont habilités à conduire tout ou partie de la formation et participer à sa certification finale.

- **Liste des correspondants régionaux de formation agréés par l'INFMG (MAJ 13/03/2017)**

Pour voir la version actualisée en ligne, [cliquer-ici](#)

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

CONSEILS PRATIQUES POUR ORGANISER UNE FORMATION BF1

Trois étapes :

- Etape 1 :** Préparer la formation
- Etape 2 :** Conduire la formation
- Etape 3 :** Organiser la certification

Etape 1 : Préparer la formation

En tant qu'organisateur, le **Président de Ligue** (ou son représentant) doit, en amont, préparer la formation et la faire habilitier par l'INFMG.

Dans cette tâche, il peut être assisté par le correspondant régional qui sera en charge de conduire la formation. Il peut également être assisté par le Président du Comité Départemental dans le cas d'une formation à l'échelle départementale ou interdépartementale. Enfin, le Président du Club résidant sur le site où se déroulera la formation reste un interlocuteur privilégié. Dans ce cas de « délégation », la Ligue doit cependant conserver son rôle de coordination et s'assurer du bon déroulement des différentes étapes. Elle reste également l'interlocuteur principal avec l'INFMG.

Voici, à titre d'exemple, la liste des tâches à accomplir :

1. Définir le lieu et la période de formation en prenant en compte les contraintes matérielles suivantes :

- La formation peut s'adresser aux licenciés d'un seul club, d'un département, de l'ensemble de la Ligue régionale... Il n'y a pas de contrainte géographique pour conduire une formation BF2, le choix dépendra des disponibilités des formateurs, des heures de glace disponibles, des besoins en termes de formation au niveau géographique (estimation du nombre de stagiaires).
- Les 40h de formation peuvent être regroupées sur quelques jours, plusieurs semaines ou plusieurs mois. **Néanmoins, en fonction des possibilités, l'étalement de la formation dans le temps permet d'optimiser les bénéfices de la formation via l'alternance en club.**
- Seuls les correspondants régionaux de formation sont habilités à former les stagiaires BF2. Il est recommandé de ne pas dépasser le quota d'un formateur pour 12 stagiaires afin de préserver la qualité de la formation.
- **Pour les cours théoriques (20h) :** salle de réunion avec vidéo projecteur, tables et chaises.

- **Pour les cours pratiques (20h) :**

- Prévoir au minimum 10 créneaux d'1h avec des pratiquants en apprentissage qui joueront le rôle d'élèves lors des mises en situation pédagogique. Parmi les 10h avec pratiquants, prévoir environ 5h pour les séances collective et 5h pour la conduite de leçons individuelles. Les 10 autres heures de glace permettront d'aborder un travail « technico-ludique » (*notions d'apprentissage, mise en place de parcours, éducatifs, jeux etc...*)
- Prévoir un nombre suffisant de patineurs : minimum 4 par groupe pour 1 stagiaire en face à face pédagogique. Les pratiquants peuvent être des licenciés du club accueillant la formation (dans ce cas il convient d'avoir l'accord du Président du club) mais également des pratiquants dans le cadre d'un centre de loisirs, d'une colonie de vacances, d'activités péri-scolaires (dans ce cas prévoir de faire une demande auprès de l'organisme responsable de l'activité) L'âge des pratiquants débutants n'est pas un facteur limitant, leur niveau l'est : niveau maximum préparatoire.
- Du matériel pédagogique : plots, cerceaux, ponts etc...

Une fois ces éléments définis il est utile d'établir un premier planning de formation. Ce dernier doit faire apparaître les différents temps de formation : cours théoriques (hors glace), mises en situations pédagogiques et cours pratiques (sur glace).

2. Définir le lieu et la date de la certification :

- La certification est conduite par un certificateur missionné par l'INFIMG en présence du correspondant régional.
- Elle peut se dérouler directement à la suite de la formation ou peut être différée dans le temps.
- Afin de définir la date de la certification, il est impératif de prendre contact avec l'INFIMG, au moins 2 mois avant la date souhaitée. Ceci permettra d'assurer la disponibilité d'un certificateur INFIMG.

Elle comporte **une évaluation écrite** et deux épreuves pédagogiques (15 min chacune) suivies d'un entretien de 10 min. Il faudra donc prévoir :

- Une salle de réunion réservée pour l'évaluation écrite avec tables et chaises en nombre suffisant.
- Des créneaux de glace avec des pratiquants débutants et la possibilité d'utiliser du matériel pédagogique. Le nombre d'heures de glace et le nombre de pratiquants sont fonction du nombre de stagiaires.

Une fois ces éléments définis, il est utile d'établir un **premier planning de certification**. Ce dernier doit faire apparaître les différents temps de l'évaluation : épreuve écrite (en salle), mises en situations pédagogiques (sur glace) et entretien (sur ou hors glace).

⇒ A titre indicatif pour **10 candidats et un binôme d'évaluateurs** (un certificateur assisté d'un correspondant) prévoir :

- 2H30 pour l'évaluation sur glace avec un groupe de pratiquants (séance collective). Le groupe peut changer au fil de l'évaluation mais le nombre d'élèves (4 minimum) doit rester le même. Le niveau du groupe doit rester conforme aux règles de l'épreuve (niveau préparatoire maximum).
- 2H30 pour l'évaluation sur glace avec un patineur (séance individuelle). Le patineur « élève » peut changer au fil de l'évaluation mais son niveau doit rester conforme aux règles de l'épreuve (maximum préparatoire).
- Environ 3H30 en salle pour les entretiens.
- 1h en salle pour l'évaluation écrite

⇒ Ou à titre indicatif pour **10 candidats, 2 correspondants régionaux et 1 certificateur**, prévoir :

- 1H15 pour l'évaluation sur glace avec deux groupes de pratiquants (séance collective). Un correspondant régional sur chaque groupe et un certificateur qui se déplace. Le groupe peut changer au fil de l'évaluation mais le nombre d'élèves (4 minimum) doit rester le même. Le niveau du groupe doit rester conforme aux règles de l'épreuve (niveau préparatoire maximum).
- 1H15 pour l'évaluation sur glace avec un patineur par candidat (séance individuelle). Un correspondant régional pour un candidat et un certificateur qui se déplace. Le groupe peut changer au fil de l'évaluation mais le nombre d'élèves (4 minimum) doit rester le même. Le patineur « élève » peut changer au fil de l'évaluation mais son niveau doit rester conforme aux règles de l'épreuve (maximum préparatoire).
- Environ 3H30 en salle pour les entretiens.
- 1h en salle pour l'évaluation écrite sous la surveillance d'un dirigeant de la ligue ou du club organisateur. L'épreuve écrite peut être organisée en faisant deux groupes de 5. Un premier groupe réalise l'épreuve écrite pendant que les autres candidats passent leurs entretiens individuels. C'est ensuite au premier groupe de passer leurs entretiens individuels pendant que le second groupe passe l'épreuve écrite.

3. Etablir un budget prévisionnel :

Le coût de la formation est laissé à l'appréciation de l'organisateur (ligue) en fonction des coûts d'organisation (location de glace, repas, dédommagement du

correspondant régional, etc...)

- Les frais d'inscriptions de la formation seront perçus par l'organisateur.
- 50 € par stagiaire de frais administratifs seront rétrocedés à l'INFIMG sur la base d'une facture adressée à l'organisateur après la certification.
- Les frais relatifs aux formateurs sont pris en charge par l'organisateur.
- Les frais relatifs au certificateur identifié par l'INFIMG :
 - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'organisateur
 - Les frais de déplacements sont pris en charge par l'INFIMG.

4. Prendre contact avec l'INFIMG :

A ce stade il convient de présenter le projet à l'INFIMG afin de finaliser l'organisation de la certification.

Le Président de Ligue - ou le correspondant régional de formation avec l'accord de ce dernier – enverra donc à l'INFIMG, 1 mois avant le début de la formation :

- Le nom de l'organisateur ou de son représentant (nom, téléphone, mail)
- Le nom du ou des formateurs
- Le(s) lieu(x) et la période de la formation
- Le planning prévisionnel de la formation (heures de glace / heures de cours théorique)
- Le lieu et la date souhaitée pour la certification
- Le nombre de stagiaires

Une fois ces informations reçues, l'INFIMG prendra contact avec le Président de Ligue et avec les correspondants régionaux de formation concernés. En fonction des disponibilités des certificateurs, l'INFIMG désignera un cadre certificateur lequel se rendra sur site le jour de la certification.

La semaine précédant la certification, le certificateur rentre en contact avec l'organisateur afin de remplir le tableau de « suivi de la certification BF2 »

5. Informations à communiquer aux stagiaires :

- Le lieu et la date de la formation
- Les pré-requis d'entrée en formation

- Le coût de la formation
- La fiche d'inscription
- Les documents à fournir : copie du diplôme du PSC1 et règlement de la formation.

L'organisateur confirme ensuite les inscriptions aux stagiaires dès réception de leur règlement de la formation et de la copie du diplôme PSC1 et le notifiera sur le tableau en ligne.

L'organisateur envoie une convocation aux stagiaires avec copie au Président du club. Dans cette convocation il est important de communiquer le nom du formateur, le planning détaillé, la liste des équipements à prévoir (patins, tenue chaude, bloc ou cahier, stylos...) ainsi que toutes les informations pratiques qui pourraient être nécessaires au bon déroulement de la formation.

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

Etape 2 : Conduire la formation

Le correspondant régional habilité par l'INFMG et missionné par la Ligue conduit la formation.

Il peut être assisté par un stagiaire en formation professionnelle de l'INFMG (en préparation d'un DE JEPS) ainsi que des éducateurs sportifs diplômés présents sur site.

1. Vérifier la logistique :

Le correspondant régional qui va conduire la formation doit vérifier que la salle est bien équipée (chaises, tables, vidéo projecteur, ordinateur), que l'accès à la glace est prévu et que du matériel pédagogique sera disponible pour les interventions sur glace.

Il est en possession des supports pédagogiques délivrés lors de sa journée d'habilitation.

S'assurer de la présence des pratiquants (nombre et niveau) pour les mises en situation pédagogiques.

2. Accueillir les stagiaires :

Le correspondant régional accueille les stagiaires en présence ou non du Président de Ligue (ou son représentant).

Il fait signer la feuille de présence qui devra être remplie à chaque demi-journée de stage et distribue les plannings définitifs de la formation.

3. Conduire la formation :

• Quelques conseils pour les cours théoriques :

- Utiliser les supports délivrés par l'INFMG (diaporamas BF2, « Méthode Française de Glace », images vidéo)
- Ne pas hésiter à partager son expérience en donnant des exemples concrets sur les points théoriques abordés
- Faire participer les stagiaires en les questionnant, en faisant appel à leur expérience, à leur vécu...
- Organiser des temps de travail par petits groupes sur des thèmes définis (exemple : mise en commun de jeux sur un thème précis, recherche de vocabulaire adapté en fonction de l'âge, etc...)

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

- **Quelques conseils pour les mises en situations pédagogiques :**

- Le stagiaire BF2 doit devenir autonome, c'est-à-dire qu'il doit être en capacité de préparer sa séance puis la réguler dans sa mise en œuvre. Par conséquent pour le formateur, il est important de bien prévoir en amont des temps de préparation des séances (grilles de préparation de séances) et de les vérifier avant leur mise en œuvre opérationnelle.
- Prévoir également l'organisation des groupes sur la glace (*qui intervient ? combien de temps ? qui observe ?*)
- Les stagiaires ne doivent jamais être laissés seuls sur la glace pendant les mises en situations pédagogiques mais doivent toujours être observés soit par le correspondant régional soit par un éducateur sportif diplômé (ou en cours de formation) associé. Ces derniers doivent intervenir s'ils constatent un défaut de sécurité.
- Il est important de bien « débriefier » après chaque mise en situation pédagogique. Les retours collectifs permettent à l'ensemble des stagiaires d'apprendre au contact des autres (points positifs et points négatifs de chaque mise en situation pédagogique).
- Il est possible qu'à l'intérieur des heures de formation, des cours de théorie et de pratique de deux autres disciplines (parmi la danse, le patinage artistique ou le patinage de vitesse) soient dispensés aux stagiaires.

- **Quelques conseils pour les cours sur glace (sans pratiquant) :**

- Expliquer et tester les différentes étapes de l'apprentissage des différentes thématiques
- Prévoir un thème (exemple : freinage) et inciter les stagiaires à tester eux même les exercices proposés. En effet, en pratiquant, la mémorisation des exercices est facilitée et les sensations ressenties permettront d'enrichir le discours auprès des pratiquants.
- Ces temps de glace permettent aussi de se familiariser avec l'utilisation du matériel pédagogique (mise en place, sécurité, différentes possibilités d'utilisation), quels jeux, quels parcours, quelles situations.
- Faire ressentir les points clefs du positionnement sur la glace pour la prise en charge d'un groupe (voir et être vu, optimiser le temps de pratique, organisation des groupes sur la piste et de leurs déplacements).

Etape 3 : Organiser la certification

L'organisateur en lien avec le formateur et le certificateur de l'INFMG organise la certification suite à la formation ou de manière différée.

1. Organiser les deux épreuves :

Le jury est composé d'un binôme : un certificateur (INFMG) et un formateur (correspondant régional).

- **Epreuve pédagogique sur glace**

- a. Séance collective (15 minutes)**

Pour le bon déroulement de l'épreuve sur glace il est primordial de prévoir **un nombre suffisant de pratiquants débutants** (1^{ère} année de pratique) pour les évaluations sur glace (voir Etape 1.4 Prévoir la certification).

Le plus simple est de définir en amont un ordre de passage des candidats qui interviennent, à tour de rôle, 15 minutes chacun sur le groupe de pratiquants.

Leur fiche de séance doit avoir été préparée avant leur séance afin qu'ils puissent préparer leur intervention (la veille si possible) et leur matériel.

Afin de ne pas ennuyer le groupe de pratiquants, les fiches séances ne seront pas exactement identiques d'un candidat à l'autre (prévoir au minimum deux thématiques d'intervention par groupe).

- b. Séance individuelle (15 minutes)**

Mêmes conditions que pour l'épreuve collective.

- c. Entretien (10 + 10 minutes)**

Pour des raisons pratiques il est plus facile de différer l'entretien à la fin des épreuves sur glace (c'est à dire faire passer tous les candidats sur glace et ensuite procéder aux entretiens). Cela évite de devoir prévoir un encadrement du groupe de pratiquants pendant le temps de l'entretien...

L'entretien se déroule sur glace ou hors glace. Il est important de prévoir un espace privé ne permettant pas aux autres candidats ou à des tierces d'écouter les propos. L'entretien se déroule sur glace ou hors glace. Il est important de prévoir un espace privé ne permettant pas aux autres candidats ou à des tierces d'écouter les propos.

- **Epreuve écrite**

L'épreuve écrite sera fournie par le certificateur le jour de l'épreuve.

2. Délivrer les résultats :

Le jury délibère en interne sur les résultats immédiatement après les épreuves. Le certificateur envoie les résultats par l'email à l'organisateur la semaine suivant la certification.

Les diplômes seront envoyés par courrier postal par l'INFMG.

Les critères de réussite sont les suivants :

- **Séance : au minimum 75% d'avis favorable sur les critères suivants :**
 - Respect du thème de la séance
 - Prise en compte du niveau des élèves
 - Organisation du déroulement de la séance
 - Régulations / remédiations
 - Temps de parole VS temps d'activité des élèves
 - Gestion des imprévus
 - Utilisation du matériel pédagogique
 - Intérêt montré par les élèves
 - Autorité
 - Réponse aux questions posées par les patineurs
 - Gestion des élèves
 - Animation ludique
- **Entretien : au minimum 75% d'avis favorable sur l'entretien sur les critères suivants :**
 - Cohérence entre fiche de séance et séance
 - Justifications du candidat
- **Epreuve écrite : au minimum 75% de réponses positives lors du QCM portant sur :**
 - La connaissance des publics
 - La capacité de communication
 - La contribution au fonctionnement de la structure
 - La gestion des situations de la vie professionnelle